



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Liberté
Égalité
Fraternité

Bureau de la Sécurité et de la Communication
Mission ERP

Sous-préfecture de Lens

La Sous-préfète de LENS
à
Monsieur le Maire
Service urbanisme
- LENS -

PROCES-VERBAL de la Commission d'Arrondissement de Sécurité de LENS - Réunion du 07 juillet 2026 -

COMMUNE : LENS
Etablissement : Salle René Houdart
Adresse : 20 B RUE DES MARRONNIERS 62300 LENS
PETITIONNAIRE : Mairie de LENS - Monsieur Sylvain ROBERT

1) La présente étude est relative à l'ajout de tables et de chaises pour accueillir une cantine scolaire le temps des travaux sur le groupe scolaire Macé. Des cloisons seront également ajoutées pour scinder la salle de restauration en une partie maternelle et une partie élémentaire. Le but est de recevoir 36 tables côté élémentaire et 8 côté maternelle pour un total de 192 personnes + 3 personnes au titre du personnel.

Il est également prévu d'ajouter le matériel de cuisson :

- 1 four de puissance 6kw.
- 1 Four de puissance 9kw.
- 1 présentoir self de puissance 2,7kw.

2) Après travaux, l'occupation des locaux sera la suivante : le descriptif de la salle n'est pas modifié à savoir : bâtiment en rez-de-chaussée avec mezzanine en construction traditionnelle, accessible par sa façade principale, comprenant :

- Sous-sol : Cinq réserves.
- RDC : Deux halls d'entrée, une grande circulation avec un bar, deux blocs sanitaires, deux petites réserves, une chaufferie gaz, un bureau, un local électrique, une salle polyvalente de 450 m², une salle de réunions de 49 m², deux vestiaires avec douches, deux toilettes, un dégagement, deux réserves, une cuisine électrique (moins de 20 kW) avec deux réserves et un dégagement, une laverie, une réserve vaisselle, un local vestiaire du personnel avec un WC.
- Étage : Une mezzanine de 99 m², un bureau.

3) Effectif et classement :

- Activités :
 - . Salle polyvalente, type L, sert aussi de salle de fitness, type X.
 - . Salle de réunion, type L.
 - . Un bar, type N.
 - . Cantine scolaire type N
- Effectifs :

. Salle polyvalente, 1 p/m², 450 m² = 450 p.

. Salle de réunion, 1 p/m², 50 m² = 50 p.

. Salle polyvalente (mezzanine), 1p/m², 100 m² = 100 p.

. Cantine scolaire, déclaratif soit 195 enfants et 3 personnels. Pas de cumul, ne fonctionne pas en même temps.

. Personnel, déclaratif, 5 p.

AT 062498 26 00033
Date d'export : 23/07/2026
Lens

Date de dépôt dossier : 29/04/2026

Libellé du fichier : avis_avis_1_1.pdf

Date de numérisation du fichier : 23/07/2026

Demandeur principal : VILLE de LENS

Adresse du projet : 20 B rue des MARRONNIERS



www.pas-de-calais.gouv.fr



@prefetpasdecalais



@prefet62

Total public = 600 personnes + Total personnel = 3 personnes

4) Mise en sécurité des personnes en situation de handicap : Afin de garantir l'évacuation de chaque niveau de construction en tenant compte des différents types et situations de handicap, le maître d'ouvrage s'est engagé à retenir les solutions techniques ou équivalentes suivantes : Non modifié par les travaux.

5) Dossier sécurité produit par le maître d'ouvrage :

Isolement/Implantation : Non modifié par les travaux.

Construction : Non modifié par les travaux.
Mobiliier, pas d'information (prescription 4).

Dégagements : Non modifié par les travaux.

Ventilation/Désenfumage : Non modifié par les travaux.

Électricité/Éclairage : Conforme aux normes et règlements.

Chauffage : Non modifié par les travaux.

Locaux à risques particuliers : Non modifié par les travaux.
La cuisine est isolée réglementairement, existante.

Moyens de secours : Non modifié par les travaux.

La Commission classe l'établissement comme suit :

Type	: L	Catégorie : 3ème	<u>AT062.498.26.00033</u>
Type(s) secondaire(s)	: N, X		

La Commission s'est réunie ce jour afin d'examiner le projet.

Le pétitionnaire devra respecter les prescriptions édictées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours pour les règles de sécurité incendie.

Suite à l'examen du dossier, la commission émet :

Avis Favorable au projet

Par ailleurs, je vous rappelle :

Conformément aux dispositions du Code de la Construction et de l'Habitation ERP recodifié par le décret n°2021-872 du 30/06/2021, je vous serais obligé de bien vouloir notifier le présent avis et de veiller au respect des prescriptions ci-après :

Rappels réglementaires :

- **Code de construction et de l'habitation modifié par le décret du 30 juin 2021 (ERP) - R 143-3 :**
La liste des prescriptions édictées n'est pas exhaustive, elle ne dispense pas le propriétaire, l'exploitant ou l'utilisateur de l'établissement du respect intégral des textes de référence précités.

AT 062498.26.00033 - Article du 25 juin 1980 modifié - GN 13 :

Date d'export : 23/07/2026
Lens
Date de dépôt dossier : 29/04/2026
Libellé du fichier : avis_avis_1_1.pdf
Date de numérisation du fichier : 23/07/2026
Demandeur principal : VILLE de LENS
Adresse du projet : 20 B rue des MARRONNIERS

- **Arrêté du 25 juin 1980 modifié - GN 14 :**

Les appareils ou équipements doivent être conformes soit aux normes françaises, soit aux normes européennes harmonisées, soit aux normes ou spécifications techniques d'autres états de l'Union Européenne reconnues conformément à l'article GN 14 du règlement de sécurité.

Prescription(s) liée(s) au projet :

- **Prescription n°1** (liée à l'exploitation), Code de construction et de l'habitation modifié par le décret du 30 juin 2021 (ERP) - R 143-22 :
Respecter les engagements du maître d'ouvrage dans sa notice de sécurité.
- **Prescription n°2** (liée à l'exploitation), Arrêté du 25 juin 1980 modifié - AM 15 :
S'assurer que le gros mobilier, l'agencement principal, les stands et les aménagements de planchers légers en superstructures, situés dans les locaux et les dégagements, soient en matériaux de catégorie M3.

Ces dispositions ne concernent pas le mobilier courant, pour lequel aucune exigence n'est imposée.

**Pour la Sous-préfète,
La Présidente de la Commission,**



Dominique COUVREUR

AT 062498 26 00033
Date d'export : 23/07/2026
Lens
Date de dépôt dossier : 29/04/2026
Libellé du fichier : avis_avis_1_1.pdf
Date de numérisation du fichier : 23/07/2026
Demandeur principal : VILLE de LENS
Adresse du projet : 20 B rue des MARRONNIERS



Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

**DIRECTION OPERATIONNELLE DE
L'IMMOBILIER**

POLE URBANISME RÉGLEMENTAIRE

☎ 03.21.69.08.32

Affaire suivie par Mohamed AIT AHMAD

**SCCDA - Sous-Commission Consultative
Départementale d'Accessibilité**

100 avenue WINSTON CHURCHILL
CS 100007
62022 ARRAS

Courrier en recommandé avec accusé de réception

Objet : Consultation de services

P.J. en communication : 1 exemplaire du dossier

Déposé par : VILLE de LENS - Monsieur Sylvain ROBERT

Adresse du demandeur : 17 Bis Place Jean JAURES - 62300 LENS

Dossier n° : AT 062 498 26 00033

Demande reçue le : 29/04/2026

Adresse de la construction : 20 B rue des MARRONNIERS

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire connaître votre avis sur le projet susvisé conformément aux articles R. 423-50 et suivants du code de l'urbanisme.

J'attire votre attention sur le fait qu'en l'absence de réponse motivée dans le délai de 2 mois à dater de la réception de la demande jointe, votre service sera réputé émettre un avis favorable sur ladite demande conformément aux articles R. 423-59 et suivants du code de l'urbanisme.

Il conviendra cependant, même dans cette éventualité, de me faire retour de l'exemplaire du dossier communiqué, dans les meilleurs délais afin de permettre au service de terminer l'instruction de cette demande.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

POUR LE MAIRE,
L'AGENT DELEGUE,



XAVIER HOUIX
DIRECTEUR DELEGUE A LA DIRECTION DE
L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE

AT 062498 26 00033

Date d'export : 23/07/2026

Lens

Date de dépôt dossier : 29/04/2026

Libellé du fichier : avis_avis_1_1.pdf

Date de numérisation du fichier : 23/07/2026

Demandeur principal : VILLE de LENS

Adresse du projet : 20 B rue des MARRONNIERS

17 bis, place Jean Jaurès - 62307 LENS Cedex

Tel : 03.21.69.08.32 - Fax : 03.21.43.11.65

www.villedelens.fr



PREUVE DE DÉPÔT
D'UNE LETTRE RECOMMANDÉE
AVEC AR

2C 174 823 1420 4



PREUVE DE DÉPÔT

Niveau de garantie

☐ R1 ☐ R2 ☐ R3

avantages du service suivi :

vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

accès direct à l'information de distribution :

par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 3 € TTC + prix d'un SMS).

par internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).

par téléphone :

pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

INDIQUEZ LE MONTANT DU
CONTRE-REMBOURSEMENT

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

À l'échéance, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr

Statut : SA au capital de 5 364 851 394 euros - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS

ECOLOGIC

Priorité neutralité carbone

laposte.fr/neutralitecarbone

La Poste agrément n° 830

LR1V23 - PTC 80 - 20181185TD1 - 03/22

DESTINATAIRE

DDTM62
100 AVENUE WINSTON CHURCHILL
SP 7
62022 ARRAS CEDEX

EXPÉDITEUR

NE PAS UTILISER DE TAMPON

VILLE DE LENS
SERVICES : *URBA CONSULT*
PLACE JEAN JAURES
SP 7
62307 LENS CEDEX
AT 26-33
YAT

AVIS DE RÉCEPTION
DE VOTRE LETTRE RECOMMANDÉE

2C 174 823 1420 4



VILLE DE LENS

22 JUIN 2026

Présenté / Avisé

ARRIVEE COURRIER

Distribué le :

Signature du destinataire

D.D.T.M

13 MAI 2026

ARRIVEE

ECOLOGIC

Priorité neutralité carbone

laposte.fr/neutralitecarbone

La Poste agrément n° 830

LR1V23 - PTC 15B - 20181185TD1 - 03/22

Contre-remboursement

RETOUR À :

VILLE DE LENS
SERVICES : *URBA CONSULT*
PLACE JEAN JAURES
SP 7
62307 LENS CEDEX
AT

AVIS DE RÉCEPTION

AT 062498 26 00033

Date d'export : 23/07/2026

Lens

Date de dépôt dossier : 29/04/2026

Libellé du fichier : avis_avis_1_1.pdf

Date de numérisation du fichier : 23/07/2026

Demandeur principal : VILLE de LENS

Adresse du projet : 20 B rue des MARRONNIERS

Commune	n° AT-PC	avis SCCDA	Type Dérogation	Motif de la dérogation
CALAIS	AT 62 193 26 00055	FAVORABLE		
CARVIN	PC 62 215 26 00021	FAVORABLE		F2
DIVION	PC 62 270 26 00004	FAVORABLE		
HENIN-BEAUMONT	AT 62 427 26 00013	FAVORABLE	Impossibilité Technique	Maintien des 2 marches à l'entrée totalisant une hauteur de 42 cm. Installation d'une sonnette.
HENIN-BEAUMONT	AT 62 427 26 00013	FAVORABLE		
HOUDAIN	AT 62 457 26 00004	FAVORABLE		
LENS	AT 62 498 26 00032	FAVORABLE		
LENS	AT 62 498 26 00033	FAVORABLE		F2
LENS	AT 62 498 26 00034	FAVORABLE		F2
LENS	PC 62 498 25 00017M01	FAVORABLE		
LIEVIN	AT 62 510 26 00017	FAVORABLE		
LIEVIN	AT 62 510 26 00025	FAVORABLE		F2
MARQUISE	PC 62 560 24 00013M01	FAVORABLE		
MERCATEL	PC 62 568 26 00001	FAVORABLE		
NOYELLES-GODAULT	AT 62 624 26 00009	FAVORABLE		
NOYELLES-GODAULT	AT 62 624 26 00010	FAVORABLE		
SAINT-LAURENT-BLANGY	PC 62 753 24 00008M01	FAVORABLE		
SOUCHEZ	PC 62 801 26 00008	FAVORABLE		D2
VITRY-EN-ARTOIS	AT 62 865 26 00002	FAVORABLE		

AT 62498 26 00033
 Date d'export : 23/07/2026
 Lens
 Date de dépôt dossier : 29/04/2026
 Libelle du fichier : avis_avis_1_1.pdf
 Date de numérisation du fichier : 23/07/2026
 Demandeur principal : VILLE de LENS
 Adresse du projet : 20 B rue des MARRONNIERS

Ordre du jour SCCDA du

jeudi 30 juillet 2026

dossiers tacites

Commune	n° AT-PC	avis SCCDA	Type Dérogation	Motif de la dérogation
ARRAS	AT 62 041 26 00067	FAVORABLE	Impossibilité Technique	Maintien des 2 marches à l'entrée totalisant une hauteur de 23 cm. Le trottoir a une largeur de 3,25 m. Installation d'une sonnette et d'une rampe amovible de
ARRAS	AT 62 041 26 00067	FAVORABLE		
AUCHEL	AT 62 048 26 00008	FAVORABLE		
AVION	PC 62 065 26 00013	FAVORABLE		
BEAURAINS	AT 62 099 26 00004	FAVORABLE		
BETHUNE	AT 62 119 26 00019	FAVORABLE	Impossibilité Technique	Maintien des 3 marches à l'entrée totalisant une hauteur de 29 cm. Installation d'une sonnette.
BETHUNE	AT 62 119 26 00019	FAVORABLE		
BEUVRY	PC 62 126 23 00038M01	FAVORABLE		
BILLY-MONTIGNY	AT 62 133 26 00001	FAVORABLE		
BLENDÈCQUES	AT 62 139 26 00001	FAVORABLE		
BOULOGNE-SUR-MER	AT 62 160 26 00037	FAVORABLE		
BREBIEÈRES	AT 62 173 26 00003	FAVORABLE		Rattachée au PC 62 173 26 00005
CALAIS	AT 62 193 26 00043	FAVORABLE		
CALAIS	AT 62 193 26 00045	FAVORABLE		
CALAIS	AT 62 193 26 00047	FAVORABLE		
CALAIS	AT 62 193 26 00049	FAVORABLE		
CALAIS	AT 62 193 26 00053	FAVORABLE		
CALAIS	AT 62 193 26 00054	FAVORABLE		